

Un blogueur marocain condamné à deux ans de prison ferme

jeudi 11 septembre 2008, par [BEAUGE Florence](#) (Date de rédaction antérieure : 10 septembre 2008).

Un blogueur marocain, Mohamed Erraji, a été condamné à deux ans de prison ferme, lundi 8 septembre, par un tribunal d'Agadir, pour « *manquement au respect dû au roi* ». Outre sa peine de prison, cet homme de 32 ans devra verser une amende de 5 000 dirhams (430 euros).

Mohamed Erraji est accusé d'avoir diffamé Mohammed VI dans un article écrit en arabe sur son blog, intitulé « Le roi encourage le peuple à la paresse ». Il y critiquait la politique d'« *assistanat* » pratiquée, selon lui, par le souverain marocain, et citait une anecdote d'après laquelle Mohammed VI, se promenant en ville avec son fils aîné, aurait fait cadeau d'une grima (licence d'exploitation d'un taxi) à un homme qui avait réussi à l'approcher et avait chanté ses louanges.

Dénonçant cette attitude « *de mendiant implorant la charité du glorieux trône* », et l'absence, au Maroc, de « *loi égale pour tous* », Mohamed Erraji affirmait que ses concitoyens n'avaient plus « *qu'à ajourner leurs rêves d'un Maroc de justice et d'égalité des chances* ».

En février, un jeune informaticien de 26 ans, Fouad Mourtada, avait été condamné à trois ans de prison ferme et 10 000 dirhams (880 euros) pour avoir créé un faux profil, sur Facebook, du prince Moulay Rachid, le frère du souverain. Un mois plus tard, le jeune homme avait bénéficié d'une grâce royale et été libéré.

Les blogueurs marocains qui s'aventurent à désacraliser la personne du roi encourent donc les mêmes risques que les journalistes. Ahmed Benchemsi, directeur des hebdomadaires *Nichane* et *Tel Quel*, est poursuivi en justice pour avoir publié, début août 2007, un éditorial rédigé en arabe dialectal dans lequel il s'adressait à Mohammed VI sur un ton familier et réclamait une séparation des pouvoirs au Maroc. Son procès a été une nouvelle fois ajourné le 3 septembre, cette fois *sine die*. Son avocat voit là une façon de « *classer le dossier* ». Pour M. Benchemsi, il s'agit plutôt de maintenir sur sa tête « *une épée de Damoclès* », permettant de le convoquer « *n'importe quand* ».

P.-S.

* Article paru dans le Monde, édition du 11.09.08. LE MONDE | 10.09.08 | 14h05 • Mis à jour le 10.09.08 | 14h05.